

Devenir contractant de l'obligation réelle environnementale (ORE)

Découverte et mise en pratique de la protection juridique d'arbres, d'espaces naturels, sur terrains privés ou publics.

3,5h + 3,5h (2 modules)	Inter ou intra : 490 € le module par participant	Présentiel / Poss. de distanciel pour le module1	4 à 10 personnes
------------------------------------	---	---	-------------------------

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser la théorie du dispositif juridique de l'ORE et son intérêt pour la biodiversité et le propriétaire (module 1)
- Réaliser et contracter une obligation réelle environnementale (module 2)

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse aux membres bénévoles ou salariés des associations et entreprises à vocation environnementale, aux notaires, urbanistes, professionnels de l'environnement et tout autre personne intéressée par l'ORE.

PRÉREQUIS

Aucun pour le module 1, avoir fait le module 1 pour suivre le module 2 (entretien préalable)

CONTENU

Module 1 (3,5h)

L'obligation réelle environnementale patrimoniale

- Découvrir l'obligation réelle environnementale
- Intégrer sa finalité
- Maîtriser le contexte
- Prendre connaissance de contrats ORE réels.

Module 2 (3,5h)

Mettre en œuvre une obligation réelle environnementale, devenir contractant

- Établir une méthode de travail au sein de l'organisation contractante.
- Savoir analyser le contexte de l'espace à protéger pour réaliser un audit, des inventaires, repérer et freins et les leviers.
- Négocier et inscrire les obligations respectives au contrat.
- Mettre en place le suivi périodique de l'ORE.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Module 1 : Alternance d'apports théoriques et d'études de cas. Supports pédagogiques : présentation PowerPoint, exemples de contrats ORE réels, Quizz d'évaluation sources et références (bibliographie,

sitographie). Un document pédagogique de synthèse de l'ORE avec des informations utiles sera mis à chaque stagiaire.

Module 2 : distribution de 3 cas fictifs (2 ORE avec un propriétaire, 1 avec une collectivité) de parcelles à protéger dans 3 contextes différents.

En présentiel, la formation se déroule en salle (locaux de l'entreprise ou salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur). En distanciel, classe virtuelle sur Zoom avec sous-groupes de travail. Les apprenants doivent avoir à disposition un ordinateur avec une connexion internet stable, équipé de caméra et de micro (recommandation de travailler avec un casque pour une concentration optimale).

ÉVALUATION ET VALIDATION

Module 1 : Autoévaluation, évaluation formative à la fin de chaque séquence, quiz collectif à l'issue de la formation. Module 2 : Autoévaluation, évaluation formative à la fin de chaque séquence, réalisation et restitution collective d'un cas pratique d'ORE.

A l'issue de la formation, le participant remplit un questionnaire de satisfaction et reçoit un bilan d'évaluation des compétences acquises ainsi qu'un certificat de réalisation.

ENCADREMENT

Nicole Bartoli écoconseillère pour la transition écologique Occitanie, chef de projet ORE. Coprésidente d'une association agissant pour la préservation de l'environnement dans le département de l'Hérault.

Plusieurs réalisations d'obligations réelles environnementale dont plus de 500 arbres protégés par une ORE sur la commune de Sérignan.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Nouvelle formation au catalogue : aucune session de formation n'a été préalablement dispensée

MODALITÉS PRATIQUES

ORGANISATION	Formation modulaire proposée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Présentiel ou distanciel
CALENDRIER	Des sessions sont organisées tout au long de l'année : consulter la formatrice
LIEU	Inter : classe virtuelle ou dans les locaux d'In'Ess à Narbonne ou autre lieu selon la localisation de la formation (salles accessibles aux personnes à mobilité réduite). Intra : dans les locaux de l'entreprise
DÉLAI D'ACCÈS	Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités de la formatrice et du calendrier de la session, le délai d'accès pour la mise en place de cette formation est d'habituellement d'un mois.
INSCRIPTION / ADMISSION	Modalités d'accès : préinscription par e-mail : contact@nicole-bartoli.fr Entretien individuel préalable avant toute inscription.
ACCESSIBILITÉ	Afin de nous permettre d'évaluer vos besoins et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires, contactez notre référente handicap, Fanny Marques : f.marques@lecomptoirdesentrepreneurs.fr / 04 11 23 22 38

Ce programme de formation a été créé le 10/11/2025

2



30 avenue Pompidor 11100 NARBONNE - SCOP SARL à capital variable - SIRET : 831 952 379 0020 - DA : 76 11 01528
contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr - 04 11 23 22 38 - www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr

LE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS - 30 avenue Pompidor 11100 NARBONNE
 SCOP SARL à capital variable - SIRET : 831 952 379 0020 - DA : 76 11 01528
contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr - 04 11 23 22 38 - www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional